



SAHEL : vers un plan d'action pour la conservation de la faune sauvage

SAHEL : vers un plan d'action pour la conservation de la faune sauvage Un plan d'action pour la conservation de la faune sahélo-saharienne et de ses habitats sera présenté lors de la 14e convention des Nations unies sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), prévue du 23 au 28 octobre 2023 en Ouzbékistan. Ledit plan a déjà été adopté par 24 pays africains , lors de troisième séminaire régional de haut niveau sur la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne, du 14 au 16 mars 2023 à Agadir au Maroc. Les pays de la zone sahélo-saharienne établissent un plan d'action stratégique pour préserver leur faune, menacée d'extinction. C'est ce qui ressort du troisième séminaire régional de haut niveau sur la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne, du 14 au 16 mars 2023 à Agadir, ville située au sud du Maroc. Organisé par l'Agence nationale des Eaux et forêts (ANEF) du Maroc, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), le rendez-vous qui a réuni 24 pays africains visait un objectif principal. Adopter un plan d'action pour la conservation de la mégafaune sahélo-saharienne et de ses habitats, tel que mandaté par la COP13 de la Convention CMS. La zone sahélo-saharienne fait partie des régions du monde les plus arides et les plus touchées par le phénomène d'érosion de la diversité biologique, où plusieurs espèces d'antilopes sont soit éteintes, soit présentant un statut mondial précaire. « En travaillant ensemble, les pays peuvent élaborer des



stratégies de conservation et de gestion efficaces pour protéger ces espèces migratrices et leurs habitats » explique Abderrahim Houmy, le directeur général de l'ANEF. Parmi les huit espèces ciblées par le projet de plan d'action concertée de protection de la mégafaune sahélo-saharienne, six sont présentes au Maroc, à savoir l'oryx algazelle, l'addax, la gazelle dama, la gazelle de Cuvier, la gazelle dorcas et le mouflon de Barbarie. En vue de son entrée en application, ce plan d'action sera présenté lors la 14e Convention des Nations unies sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (COP14), prévue du 23 au 28 octobre 2023 en Ouzbékistan. L'addax, une espèce particulièrement ciblée Outre la désertification qui détruit le cadre de vie de la faune sauvage, le braconnage est aussi pour beaucoup dans le déclin des espèces. Ce phénomène s'est intensifié dans un contexte d'insécurité grandissante dans la région. En 2011, l'effondrement de la Libye a entraîné un exode des milices armées, équipées de pickups tout-terrain dans les pays voisins et dans des régions abritant une faune sauvage importante. La situation a entraîné d'autres insurrections au Mali et dans le nord du Nigeria, ajoutant encore à l'instabilité régionale. Les habitats de l'addax, qui étaient auparavant reculés, sont devenus un carrefour important du commerce illégal des animaux sauvages, des armes, de la drogue et du trafic de migrants. La situation de l'addax s'est nettement détériorée depuis 2010. À l'époque, une première série de relevés avait estimé la population à 200 animaux. Mais des relevés menés en mars 2016 dans les principales zones d'habitat de l'addax, n'ont pu identifier que trois antilopes, selon les experts de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Boris Ngounou Le 10/04/2023 Source web par : afrik21.africa